

Auvergne laïque

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 387 • MARS 2006



EXPOSITION
1, 2, 3... soleil !

Page 7

DOSSIER Pages 4/5

L'eau,
bien universel



Éditorial

Il y a 140 ans, la Ligue de l'enseignement a été fondée pour la généralisation de l'instruction et la création d'une école publique, laïque, gratuite et obligatoire : une école creuset de la République.

Aujourd'hui encore, dans toutes les fédérations de France, dans toutes les associations locales affiliées, nous nous mobilisons pour que notre école soit bien "l'école de tous".

Devant la montée des injustices et le délitement social, l'école et ses partenaires s'efforcent de maintenir leurs valeurs, d'utiliser les marges de manœuvre dont ils disposent encore, de mobiliser leurs ressources pour assurer leur mission de service public.

Cependant, dans une société où les repères se brouillent, les peurs s'insinuent, l'avenir est opaque, l'emploi change de nature, le repli sur soi s'accroît, les inégalités se creusent, l'éducation et l'école subissent de plein fouet les effets de cette crise. Les événements violents de novembre 2005 en sont l'illustration : on a même brûlé des écoles !

Alors, reconnaissons-le, si l'école remplit encore la plus grande part de ses fonctions, elle n'en est pas moins à un tournant, bousculée par les ghettoïisations territoriales, l'extension de la pauvreté, les souffrances des populations marginalisées ou exclues, les inquiétudes et les interrogations des parents, le mal-être croissant des élèves, le malaise d'une partie des personnels.

L'école, victime d'une perte de sens, est mise en question : par une marchandisation rampante, par la concurrence d'officines parascolaires qui se nourrissent de l'angoisse et de l'échec, pour les attentes multiples des parents, les exigences contradictoires qui lui sont assignées.

Face à des problèmes d'une telle ampleur, le pire serait de fermer les yeux.

Au moment où le gouvernement s'acharne à priver de moyens les associations éducatives, au moment où le gouvernement détourne les moyens dus à l'école publique au profit des marchands de savoir et d'illusions, nous devons demeurer un puissant outil de transformation sociale capable de faire bouger les choses, un aiguillon sensible pour la classe politique.

Non à la nostalgie, non au conservatisme, non au découragement, non aux tentatives de privatisations, nous affirmons que l'école doit retrouver et réaffirmer sa mission d'émancipation, que l'école doit résolument devenir un lieu d'apprentissage de la démocratie et que de la maternelle à l'université, elle doit donner à tous confiance et espoir.

Georges Dassaud

Pour en savoir plus, consulter :
<http://www.laligue.org>

DES FAITS ET DES SIGNES

L'école publique en danger



Le 2 février, les enseignants dans la rue, au côté des autres fonctionnaires, s'insurgeaient contre une série de mesures qui mettent l'école en danger. Le recrutement des personnels relève de l'hécatombe, accusant une baisse de 13 % dans le premier degré par rapport à 2005, et de 32 % dans le second degré, restrictions auxquelles s'ajoute la disparition de 6 000 postes de stagiaires.

À Saint-Éloy-les-Mines, deux manifestations ont protesté contre des mesures qui frappent le lycée professionnel. La suppression de la section électrotechnique, des modifications affectant les sections de bac professionnel entraînent la réduction de la moitié des effectifs et font craindre, à plus ou moins longue échéance, la fermeture définitive de l'établissement. Serge Laforet, maire de Neuf-Église, rappelait, dans une allocution, l'importance du lycée dans la vie de la commune ; en relation étroite avec l'emploi, il participe à la vitalité économique du secteur ; sa fermeture constituerait une catastrophe locale.

Ces mesures, fondées sur une arithmétique fallacieuse, frappent par leur incohérence. Les restrictions de postes ne s'alignent en aucune manière sur l'augmentation de la population scolaire ; elles entraînent une carence de moyens dont les élèves feront les frais, alors que l'on proclame la nécessité de fortifier les dispositifs d'éducation, d'intégration et de socialisation. Les calculs auxquels se livre le gouvernement ajoutent ainsi à l'iniquité sociale en aggravant les conditions d'échec. Quant aux restrictions qui frappent le lycée professionnel de Saint-Éloy, incompatibles avec l'essor du secteur du bâtiment et le besoin important d'électriciens sur la région Puy-de-Dôme/Allier, elles constituent un préjudice direct porté à la situation de l'emploi.

Dans les années soixante-dix, un ministre de la majorité gouvernementale affirmait que "l'éducation avait cessé de constituer un investissement rentable" ; ce cynisme est toujours en vigueur. Manifestement, les priorités budgétaires ne concernent pas l'école. N'envisage-t-on pas la suppression des ZEP précisément au nom de la rentabilité ? Cette confusion entre l'école et l'entreprise, entretenue depuis plus de vingt ans et déjà mise en œuvre dans les mesures de la ministre Saunier-Saité, dénature la fonction de l'école et la soumet totalement au monde du travail et du profit. Le dispositif d'apprentissage, avancé comme solution aux difficultés scolaires d'un grand nombre d'élèves, n'est qu'une forme maquillée d'exclusion.

Devant une telle convergence de mesures, on a du mal à croire que le démantèlement de l'école qui s'ajoute à la

ruine de tous les autres services publics, ne relève pas d'une préméditation.

Sont également frappés de contradiction les grands principes d'éducation, par ailleurs affichés sur la place publique, notamment en période électorale. "L'ambition-réussite", proclamée par le ministre de l'Éducation, le 13 décembre 2005, aura du mal à atteindre ses objectifs. Dans une société de plus en plus inégalitaire, on peut se demander si la réussite de tous est une préoccupation véritable des gouvernants.

La circulaire Bayrou avait défini trois missions de l'enseignant : "dans la classe", "dans l'établissement", "dans l'institution", soulignant la nécessité d'ajouter à la fonction d'enseignement un rôle éducatif et un rôle social. Ces missions étaient jugées indispensables devant la multiplication des difficultés qui ébranlent l'école : élèves en échec, en rejet, mais surtout élèves en souffrance. À l'occasion du grand débat, initié par Luc Ferry en 2003 dans tous les collèges de France (dont les conclusions sont restées lettre morte), les enseignants ont largement mis l'accent sur la lourdeur et la gravité des tâches qui leur étaient assignées ; elles exigeraient des moyens supplémentaires en temps et en partenaires : l'école aujourd'hui ne peut se passer du concours de l'assistante sociale, du psychologue scolaire, du médecin scolaire. On propose aujourd'hui des policiers ! Des postes d'aides-éducateurs, dont l'efficacité a été reconnue, ont été créés puis supprimés au bout de deux ans, sans autre forme de procès et, pour la plupart de ces jeunes travailleurs, sans nouvel emploi. Les enseignants réclamaient d'être formés afin de répondre aux exigences de leurs nouveaux publics ; certainement pas pour "quitter leur classe" comme l'a prétendu Claude Allègre (dont on était en droit d'attendre davantage de bienveillance et de solidarité), mais bien pour y être plus efficaces. Dans ce domaine, c'est aussi la peau de chagrin. On a imputé les récentes émeutes de banlieues aux insuffisances de l'école (mise sur le même plan que la polygamie). Des violences se sont exercées contre les bâtiments scolaires, symbole alarmant de la dépréciation de l'école. Mais en réalité, qu'est-ce que l'école aux yeux de l'opinion, des élèves et de leurs parents ? L'école, c'est avant tout les profs. L'entreprise politique actuelle, qui appauvrit le système scolaire, réduit son efficacité, paralyse sa mission républicaine, entretient, à l'encontre des enseignants, un discrédit accru et soigneusement orchestré.

Une sociologue de renom vient, par exemple, de remettre au président de la République un rapport sur les manuels scolaires. Elle en a dénoncé le caractère trop savant,

le vocabulaire ésotérique, accusant implicitement les enseignants de ne pas savoir s'adapter au niveau de leurs élèves et de favoriser ainsi l'échec et l'exclusion. C'est ignorer que les manuels scolaires relèvent d'abord d'une industrie de l'édition ; c'est ignorer tout le travail accompli par les équipes d'enseignants pour rendre le savoir accessible à tous et n'en exclure personne. Sartre préconisait de "ne pas désespérer Billancourt" ; les enseignants mériteraient le même égard ; pour y avoir porté atteinte, Allègre a perdu son poste. Mais le ver est dans le fruit ; on impute ouvertement l'échec scolaire et la crise de l'école aux seuls profs ; ils se trouvent désormais exposés à la vindicte de leurs propres élèves, à la dictature des parents et à toutes les violences qui en découlent. L'école en danger, ce n'est pas simplement un slogan, c'est une réalité cruellement éprouvée aujourd'hui.

Comment ne pas s'indigner enfin de tout ce qui, dans l'école, bafoue la laïcité ? À la rentrée 2005, le ministre de l'Éducation nationale proclame, sur Radio Notre-Dame, que l'école privée est aussi une école de la République. La plupart des reportages télévisés sur la rentrée s'effectuent dans des établissements privés. Rien d'étonnant à ce que le gouvernement ait célébré si discrètement le centenaire des lois de 1905 ; on a toutefois réussi à museler Sarkozy qui en proposait la modification. Cependant, Bernadette Chirac fait dire le benédicité à l'Élysée ; un quotidien local signale, à la une, que Raffarin assiste à la messe de minuit ; on met en berne les drapeaux à l'occasion de la mort d'un pape. Autant de signes et signaux d'alarme qui annoncent le retour (ou la nostalgie) de la cléricisation d'un régime. La convergence de toutes ces démarches, la rigueur des mesures envisagées, l'arrogance des politiques font craindre le danger imminent de la privatisation de l'école. Depuis longtemps déjà, dans les médias, est entretenue l'idée d'une concurrence, toujours au détriment de l'école publique ; le récent article du *Nouvel Observateur* à ce sujet, et malgré un effort d'objectivité, reste ambigu faute d'analyser les fondements institutionnels et idéologiques de la concurrence.

Que penser enfin d'un principal de collège qui affiche, en salle des professeurs, un appel d'"Acadomia" ? Cet organisme recrute des professeurs volontaires pour donner aux enfants des cours particuliers. Les offensives se précisent et entrent impunément dans l'enceinte de l'école : Il est grand temps d'invoquer Voltaire, Hugo, et surtout Jaurès et son avertissement plus que jamais d'actualité : "Quand un gouvernement prépare une réaction, il s'attaque d'abord à ses instituteurs."

ICI & LÀ

Monde

• **Caricatures**

Oui, il faut défendre la liberté de la presse. Fallait-il éviter de donner à des États islamistes des arguments pour mobiliser leurs troupes pour la guerre sainte ? La question s'est posée mais doit-on pour autant céder face aux réactions violentes disproportionnées d'intégristes fanatiques ? Et l'autocensure n'est-elle pas le début de la censure ? Ce vaste débat... doit être mené sereinement dans le cadre de la laïcité qui autorise à la fois toutes les religions et la liberté de penser et de s'exprimer.

Belgique

• **Enseignement privé**

Nos amis Belges appliquent avec rigueur la réglementation qui régit les relations de l'État et des écoles privées. Parce qu'il estimait que c'était en contradiction avec le respect des textes sacrés de la Thora, le directeur d'une école juive refusait d'enseigner l'éducation sexuelle, matière obligatoire. Le retrait de l'agrément, confirmé par le Conseil d'État, se traduira par la suppression des subventions et l'interdiction de délivrer des diplômes officiels.

Espagne

• **Enseignement privé (bis)**

Les tenants de l'enseignement privé, majoritairement catholique, ont de la suite dans les idées (voir "Ici & Là" d'avril 2004). Ils refusent que l'État ait un droit de regard sur les établissements privés sous contrat et veulent que la religion soit à égalité avec les autres matières et qu'elle soit notée et prise en compte pour le passage dans la classe supérieure et l'accès à l'université.

France

• **École privée, fonds publics !**

L'enseignement catholique va enfin pouvoir toucher le jackpot tant attendu (environ 300 millions d'euros, voir "AL" n°377). Grâce à l'amendement proposé par le sénateur Michel Charasse dans le cadre de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Les maires vont être obligés dorénavant de payer pour les enfants qui fréquentent une école privée extérieure à la commune.

• **Progrès sociaux**

Après la scolarité obligatoire à 16 ans, l'apprentissage à 14 ans : ça nous rajeunit. À 15 ans, on pourra travailler de nuit. Et bientôt, pourquoi pas, à 10 ans faire 12 heures dans les mines ? Au secours Zola !...

RENDEZ-VOUS

FORMATIONS

UFOLEP

- Le 18 mars : recyclage AFPS à Aubière.
- Les 18 et 19 mars : formation AFPS à Aubière.
- Du 18 mars au 8 avril : formation AFPS à Aubière.
- Le 19 mars : randonnée pédestre - stage GPS à Chadieu.
- Le 25 mars :
 - activités physiques d'entretien : stage danse country à Moissat.
 - activités physiques d'entretien : journée détente balnéothérapie à Châtel-Guyon.
- Les 1^{er} et 2 avril au Chambon-sur-Lac :
 - randonnée pédestre : formation initiale d'animateurs (2^e partie)
 - auto FIO : commissaire de piste
 - auto officiel 1^{er} degré : directeur de course
 - moto FIO : commissaire de piste.

Culturel

- Du 10 au 12 mars : stage éclairage niveau 2 avec Y. Favier et J.-M. Maucourt à Vic-le-Comte.
- Les 25 et 26 mars : stage danse d'Amérique latine avec Ruben Fox, salle Duclos à Clermont-Fd.

- Le 4 avril en soirée : danse : présentation-débat avec la compagnie Beau Geste - spectacle à La Comédie à Clermont-Fd.
- Le 13 avril : formation des enseignants - stage danse à Clermont-Fd/Baulieu.
- Du 15 au 17 avril : relation comédien/objet avec Johnny Bert à Lempdes.

MANIFESTATIONS

USEP

- Les 16 et 17 mars : journées ski maternelles à Super-Besse.
- Le 29 mars : épreuve départementale cross départemental USEP à Volvic.
- Les 10 et 11 avril : rencontres maternelles journées cross et raquettes à Aubière (Centre de Ligue tennis).

UFOLEP

- Les 18 et 19 mars :
 - championnat régional de gymnastique sportive à Aigueperse
 - masculin + N3 - critérium filles.
- Le 26 mars :
 - championnat régional de gymnastique sportive et trampoline à Gerzat
 - circuits préparatoires filles.
- Du 27 au 31 mars : volley-ball 2^e tour de la Coupe de printemps.

- Le 1^{er} avril :
 - compétition rencontre - tournoi de badminton à Cournon
 - championnat régional de gymnastique sportive N1 et N2 filles à Domérat
 - pétanque : concours départemental UFOLEP à Pont-du-Château.
- Le 8 avril : critérium départemental VTT à Combronde.
- Le 30 avril : critérium régional VTT à Pont-du-Château.

Culturel

- Du 1^{er} au 31 mars : exposition Josiane Debris à Falexpo à la FAL à Clermont-Fd.
- Le 21 mars à Chamalières, le 23 mars à Saint-Éloy-les-Mines et le 24 mars à Rochefort-Montagne : spectacle "Cocotte".
- Du 31 mars au 2 avril : festival Amathéa à Saint-Flour (15).
- Du 1^{er} au 30 avril : exposition Jocelyne Coryne à la FAL à Clermont-Fd.
- Le 5 avril à Blanzat et le 8 avril à Rochefort-Montagne : spectacle "Rien que pour les filles".
- Du 14 au 23 avril : 15^e festival de Lempdes.
- Le 18 avril : spectacle "32/10" à Rochefort-Montagne.



Adieu Pierre-Joël

Il n'est pas facile de rendre hommage à un ami prématurément disparu, de saluer un militant laïque engagé. Ce n'est pas seulement à cause de sa forte personnalité ; c'est aussi à cause de l'usure des mots de circonstance auxquels on voudrait redonner leur sens fort.

Plus tard, lorsqu'il s'est agi de réhabiliter le centre de Notre-Dame-de-Monts, nous sommes revus au Conseil général dont il était devenu le président. Avec lui, avec Jean-Claude Zicola son successeur à la mairie de Riom, nous avons compris que pour être crédible, il faut être bon gestionnaire. C'est ainsi que nous avons décidé d'abandonner ce dossier non viable.

Dans le même temps, sous l'impulsion de Pierre-Joël, la reconnaissance de notre Fédération, comme partenaire du Conseil général, dans les domaines sportif, culturel, de vacances, de loisirs, de tourisme social, s'est concrétisée par des conventions d'engagement réciproque. Très récemment devenu président du Conseil régional d'Auvergne, Pierre-Joël a repris cette stratégie politique de conventionnement avec notre Union régionale des fédérations d'associations laïques d'Auvergne (URFALAuvergne) et ses comités régionaux UFOLEP et USEP. Un tel compagnonnage traduit la chaleur des relations que Pierre-Joël entretenait avec notre Fédération départementale.

Par-delà cette trop brève rétrospective, il nous faut souligner l'action politique de Pierre-Joël, inséparable du dévouement désintéressé au service de ses concitoyens, de l'intégrité et de la fidélité aux principes et aux idéaux que nous partageons. Son engagement politique n'avait rien à voir avec un quelconque carriérisme. Dans le sens de Jaurès, c'était un choix d'action contre l'injustice sociale, pour le changement, pour le progrès. Pierre-Joël ne court pas le risque de l'oubli, il a tracé une marque durable en Auvergne.

Nous n'oublierons pas l'agrément exceptionnel de son accueil souriant et attentif, son sens de l'humour malicieux, son rire rabelaisien parfois. Nous comprenons la peine immense de celles et ceux qui lui étaient chers. Pour l'Auvergne, il reste beaucoup à faire, nous avons encore besoin de Pierre-Joël, mais comme le chantaient les résistants : "Ami si tu tombes, un ami sort de l'ombre, à ta place." Notre fidélité aux combats de Pierre-Joël sera de nous efforcer, chacun à notre niveau de responsabilités, de continuer son œuvre.

Le président du Conseil général en visite à la FAL



Le 1^{er} février, Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général, accompagné d'Annie Chevaldonné, vice-présidente, a rencontré les responsables et les salariés de la FAL.

Le président Georges Dassaud a remercié le Conseil général pour son aide importante : mise à disposition de locaux, subventions de fonctionnement et d'investissement. Le directeur général, Jean-Claude Dauphan, a rappelé la qualité de l'accueil des élus et des services du Département notamment lors de la réunion bilan annuelle au cours de laquelle la FAL rend compte des actions menées dans le cadre de la convention.

Au cours des échanges avec les responsables de services, les présidents de l'UFOLEP, de l'USEP et les administrateurs présents, Jean-Yves Gouttebel et Annie Chevaldonné, ont eu la confirmation que la FAL et le Conseil général défendaient les mêmes valeurs et que les actions de la Fédération s'inscrivaient bien dans le cadre de la politique départementale. Un partenariat qui devrait durer !

Gabriel BARISSAT nous a quittés

En cette fin janvier, Gabriel Barissat nous a quittés. Il venait tout juste de fêter ses 81 ans. Avec lui disparaît une figure de la Comté, pays qui lui était cher.

Gaby était un homme de lutte pour la fraternité, pour la justice, pour un humanisme lucide et généreux fondé sur le respect de la liberté. Pour preuve, son engagement dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) comme combattant volontaire de la Résistance alors qu'il était un jeune étudiant en maths'sup. Gaby était un inlassable animateur de la vie locale et associative. Conseiller municipal durant dix-huit ans, il fut à l'origine de la création en 1971 du comité des fêtes. Dirigeant de l'U.S. Vic-le-Comte Football à partir de 1968, il en devint le président de 1974 à 1991. Sous sa houlette, les couleurs vicomtoises accèdent aux

championnats régionaux. C'est avec bonheur et réussite que le club participe à la Coupe nationale UFOLEP, chaque rencontre étant pour Gaby l'occasion de joindre le côté éducatif, teinté d'une touche de folklore local, à l'aspect sportif.

Organisateur de talent, il trouva dans l'esprit de cette compétition nationale son champ de prédilection, répondant à toutes ses attentes éducatives pour le plein épanouissement des sportifs locaux. Celles-ci seront entièrement comblées par l'organisation le 7 mai 1978 de la finale nationale de la Coupe Michot, année du cinquantenaire de l'UFOLEP.

Son action éducative par le sport trouva toute sa place au niveau de son club mais aussi au sein des instances sportives de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation

permanente du Puy-de-Dôme. Élu au comité directeur de l'UFOLEP, il siégea durant près d'une quinzaine d'années pour en devenir vice-président. Lors du Congrès national de 1981 à Clermont-Ferrand, il s'investit entièrement dans le succès de la soirée de gala organisée à Parent. Il aimait tout particulièrement se retrouver avec les membres de la commission départementale football UFOLEP, commission aux travaux de laquelle il a longtemps participé avant d'occuper le poste de président.

Tout au long de sa vie, Gaby a su faire partager son enthousiasme et sa passion. Il a toujours eu dans sa démarche un profond sens pédagogique et un respect des valeurs humaines.

Merci Gaby pour tout ce que tu nous as donné.

Montaigut-en-Combraille

Un canton d'amicalistes

Il n'est pas de communes, sur le canton de Montaigut-en-Combraille où l'amicale laïque ne fasse pas preuve d'une vitalité à toute épreuve. Nous présentons aujourd'hui les amicales de Youx et Montjoie. Chacune se livre à des activités originales, ludiques ou culturelles, mais toutes s'inscrivent dans l'esprit des amicales, entretenant le lien social, attentives à rassembler toutes les générations, inféodées à aucune chapelle et dévouées au bien commun.



Le goûter des petits.

Les activités des amicales de Youx et de Montjoie "Tout pour les enfants" leur permettent d'apporter une aide précieuse à la réalisation de nombreux projets et actions scolaires.

À Youx, Madeleine Genisson, présidente de l'amicale de 2002 à 2005, passe le relais à Marc Zulian. Elle présente un bilan particulièrement actif.

La fête bat son plein à Youx avec le réveillon dansant que clôture un petit déjeuner convivial ; la fête patronale, avec le traditionnel concours de pétanque et la retraite aux flambeaux ; un spectacle en hommage à Claude François réalisé par les jeunes de la commune ; petits et grands se sont divertis au spectacle des ventriloques José Guerra et "Cheyenne". Mais la population gardera longtemps le souvenir d'un fabuleux spectacle donné par les pompiers de Paris en 1999, sur le stade de Montjoie.

Les anciens ont aussi la faveur de l'amicale : un goûter pour les plus de 60 ans, avec jeux et... papotages ; un repas des anciens organisé à la Maison de la vallée, à Montjoie.

Quant à l'arbre de Noël et la fête des écoles, ils rassemblent la population autour des jeunes citoyens auxquels l'amicale se consacre presque entièrement : elle financera une classe de mer prévue en juin, elle finance tous les déplacements ainsi que la fréquentation de la commune. Le slogan de l'amicale (et son objectif) c'est bien en

effet "Tout pour l'école" ; elle souhaite offrir aux enfants de Youx un large éventail ludique et culturel, en partenariat avec les enseignants, tout en associant la population autour de cet objectif primordial.

L'amicale participe également à la campagne nationale contre la mucoviscidose et a uni ses efforts à l'amicale laïque de Montjoie pour participer aux "Virades de l'espoir".

Madeleine Genisson a donc raison de se réjouir de ce bilan ; les projets pour l'année 2006 relèvent du même dynamisme et des mêmes objectifs :

- la galette des Rois pour les plus de 60 ans ;
- le loto pour financer une sortie scolaire ;
- la marche ;
- la fête des écoles.

Elle souhaite cependant que les participants soient encore plus nombreux, en particulier parmi la jeune population. Il faut avoir assisté une fois à une manifestation de l'amicale de Youx pour mesurer la qualité conviviale des rassemblements, inscrits dans la tradition de la solidarité minière. Signalons enfin que l'activité des amicalistes bénéficie de l'existence d'une belle salle des fêtes, rénovée depuis sept ans grâce à Pierrette Ray, maire de la commune.

À Montjoie, l'amicale laïque fait preuve du même dynamisme que l'amicale voisine et amie de Youx, avec qui elle collabore parfois. C'est dans la splendide salle des

fêtes, "la Maison de la vallée", que se déroulent un grand nombre de manifestations. Elles mêlent divertissements et activités culturelles, et contribuent également au rassemblement convivial de la population, ainsi qu'à la solidarité entre générations. Une soirée carnaval avec déguisements a connu un vif succès. La fête des écoles a donné lieu à une exposition-vente d'objets réalisés par les enfants et a été organisée avec le concours de l'association des parents d'élèves. Un stand "enfants" avait également sa place à la manifestation "Youx en fête".

Enfin, la fête de Noël a permis d'offrir au jeune public un spectacle de clowns ; pour ne pas être en reste, les petits spectateurs sont devenus eux-mêmes comédiens, à la grande joie du "grand" public. Une vente d'enveloppes gagnantes a permis de bien garnir la hotte du Père Noël.

Le bilan financier de l'amicale fait apparaître l'importance des actions réalisées en faveur de l'école publique :

- les cadeaux de Noël ;
- le transport pour la sortie Expo-Afrique ;
- le financement de la piscine ;
- le don aux coopératives scolaires ;
- l'aide au financement de la classe de mer 2006-02-05.

Au total, un budget de plus de 2 300 € consacré à l'école.

Le programme chargé de 2006, outre les manifestations habituelles, prévoit la création d'une section loisirs créatifs et un prêt de livres assuré à la médiathèque de la Maison de la vallée.

Youx et Montjoie sont parmi les plus petites communes du canton. On déplore la fermeture de l'école de Youx, faute d'effectifs. Mais on mesure combien les activités des deux amicales, parfois conjointes, contribuent à entretenir le lien social, la solidarité communale qui s'exerce principalement en faveur de l'école, élargissant ainsi l'horizon culturel des jeunes citoyens.

(Dans le prochain numéro, nous présenterons les amicales laïques de Saint-Eloy-les-Mines et Montaigut).



Concours de belote.

150 choristes en concert à Pérignat-lès-Sarliève



Le foyer laïque d'éducation populaire de Pérignat (le FLEPP) a organisé, samedi 11 février, un concert de chorales réunissant cent cinquante choristes pour faire découvrir l'activité chorale aux Pérignatois... et aux autres... et partager avec eux la joie de chanter. Plusieurs autres chorales étaient invitées. Les nombreux spectateurs ont pu apprécier "Mezel à Chœur-Joie" et son chef de chœur Joël Bourgoïn ; "Vocaly", chorale de la MGEN, dirigée par Yvette Lapaux ; "Chant'Aubière", conduite par Catherine Pfalzgraf, et enfin "Roche-Chœur", chorale de La Roche-Blanche/Pérignat que dirige Isabelle Savary. Le concert s'est terminé avec la participation du public, qui s'est joint avec grand plaisir aux cent cinquante choristes. De l'avis de tous, ce fut une soirée fort sympathique. Rien d'étonnant puisque, comme dit Pierre Perret, "les chansons sont faites pour faire rêver" et que, selon Alain Souchon, "la chanson est une caresse sur la joue".

ÉCHOS

Assemblée générale de la FAL le 21 avril 2006 à Romagnat

en présence de Bernard Criner, vice-président de la Ligue de l'enseignement

Foyer culturel laïc de Lezoux : centenaire de la loi de 1905

Pour célébrer le centenaire de la loi du 9 décembre 1905, le foyer culturel laïc de Lezoux a présenté une exposition et organisé une conférence-débat sur le thème de la laïcité, animée par Jean-François Couchard, principal-adjoint du collège, qui traitait le sujet en quatre parties :

- sous l'Ancien Régime ou l'Empire, des liens étroits unissent État et Église (édit de Nantes, sacre de rois, Napoléon I^{er}, concordat...);
- la période des combats et des conquêtes, caractérisée par la laïcisation de l'école : lois de Jules Ferry de 1881 (gratuité) et 1882 (obligation) ; et par la laïcisation de l'État avec, entre autres, la loi de 1901 sur la création des associations. Dans cette période d'équilibre, le conférencier mettait en relief la reconnaissance du principe de neutralité affirmé dans l'article 1 de la Constitution : "La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public." ;

- puis vint la période de "la laïcité intégrée" marquée par le vote de la Constitution de 1946 dans laquelle l'article 1 précisait que "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale". La question scolaire était toujours à l'ordre du jour durant cette période : lois Marie et Barangé en 1951, loi Debré en 1959 sur le financement des établissements scolaires privés ;

- enfin, depuis 1989, après la loi-programme Jospin, issue des idées du plan Langevin-Vallon, l'interdiction du port de signes religieux à l'école faisait l'objet d'une loi votée en 2004.

Dans sa conclusion, Jean-François Couchard, après avoir évoqué le concept de laïcité dans les pays de l'Europe, citait Jean Jaurès en rappelant une phrase de l'un de ses discours : "La République doit être laïque et sociale, mais elle restera laïque parce qu'elle aura su rester sociale."

Un intéressant débat s'instaurait entre les participants, le conférencier et Georges Dassaud, président de la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme. Et tout le monde se retrouvait autour du verre de l'amitié.

Amicale laïque de Riom : réunions d'informations citoyennes



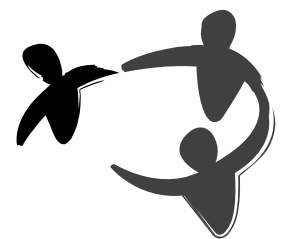
Après la soirée du 20 janvier sur le thème "L'intercommunalité, pourquoi ? Comment ça marche ?" (voir page 8), l'amicale organise le 24 mars 2006, de 18 h 30 à 20 h, salle du tribunal de la Maison des associations, une nouvelle soirée d'information sur le thème du

"budget communal". Elle sera, comme la précédente, animée par Georges Danton, ancien adjoint au maire de Riom chargé des finances. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

FLEP Pérignat-lès-Sarliève : histoire de l'art

Parmi les vingt-cinq activités proposées par l'association, l'histoire de l'art jouit d'une bonne fréquentation. Prochaines séances les 5 avril 2006 : analyses d'œuvres ; 3 mai : la sculpture au XX^e siècle ; 10 juin : visite des sculptures monumentales de Clermont-Ferrand.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 20 MARS 2006



CREDIT COOPERATIF

comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF

33, boulevard Berthelot

63407 CHAMALIÈRES CEDEX

Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16

E-mail : chamalieres@coopanet.com

L'eau, patrimoine commun

LE DROIT À L'EAU

L'eau source de vie est une évidence fondamentale, l'eau bien universel est une idée plus complexe. Dans un projet comme Eauvergne Eau monde, c'est intégrer l'enjeu de l'eau comme bien commun.

Or cette conception soulève de nombreuses questions d'ordre économique, juridique, philosophique... En effet, c'est revisiter la notion de propriété telle qu'elle est inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 17).

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

De quelle propriété s'agit-il ? Quels droits sur l'eau : possession, usage, contrôle, en tirer des revenus... ? Et quand on parle de bien commun, quelle communauté ? Ces questions juridiques renvoient immédiatement à un aspect économique majeur : le commerce.

Ainsi, en matière de droit commercial international, l'OMC n'exclut pas l'eau dans ses descriptions de biens marchandisables.

C'est aussi la demande de libéralisation des services d'eau. Il y a débat et réactions. Cette idée de patrimoine commun de l'humanité doit exclure l'eau de la sphère du commerce et des règles du marché, c'est ce que demande la déclaration finale du Forum alternatif mondial de l'eau en 2005 qui affirme que "l'eau est un droit humain et a le statut d'un bien commun" ; il faut un financement collectif de l'accès à l'eau et une gestion démocratique à tous les niveaux.

Parler de droit humain est indispensable : l'eau est un bien inégalement réparti, les droits humains ne sont pas temporellement limités à notre génération et les suivantes doivent avoir accès aux ressources nécessaires en eau, les règles actuelles du droit international ne peuvent pas suffire à régler les difficultés et conflits potentiels. Car nous avons besoin d'eau aussi en temps de paix et donc étendre le protocole de Genève (droit humanitaire) qui oblige à une protection du droit d'accès à l'eau en cas de guerre ; même remarque sur la convention de New York (1998) qui mentionne qu'"en cas de conflit sur les usages de l'eau, les pays devraient accorder une attention spéciale à la satisfaction des besoins humains essentiels".

L'eau comme bien public mondial, nécessite, dans une perspective de développement durable, l'élaboration rapide d'une politique internationale respectueuse de notre maison Terre. L'eau nous invite donc à poser les fondements d'une cité mondiale elle aussi respectueuse des diverses cultures humaines qui la composent.

L'eau qui irrigue toutes les formes de vie sur la planète a 5 milliards d'années.

● L'EAU de notre village Terre est en danger, il s'agit d'un problème de quantité et de qualité face auquel la responsabilité de l'homme est pleinement engagée, l'eau étant trop souvent gaspillée, surutilisée et mal gérée.

- 1/5^e de la population n'a pas accès à l'eau potable et 30 000 personnes meurent chaque jour d'une pathologie liée à une eau insuffisante ou de mauvaise qualité, et dans nos pays, nous n'échappons pas à ces problèmes de qualité et de quantité.

- L'eau, comme tous les éléments non renouvelables, doit appartenir au patrimoine commun de l'humanité. Depuis des dizaines de milliers d'années, nous nous partageons l'infime quantité d'eau douce disponible (0,1 % de l'eau totale de la planète). Cette eau, nous l'empruntons, nous ne pouvons la posséder en termes de propriété, et nous devons la restituer dans un état ne portant pas atteinte à tout ce qui est vie sur Terre en pensant aussi constamment aux générations futures.

● L'EAU n'est pas seulement un simple mélange d'hydrogène et d'oxygène, c'est un bien multidisciplinaire, elle est : santé, science, sport,

agriculture, économie, environnement... mais c'est aussi un bien culturel et spirituel en tant qu'élément purificateur dans bon nombre de religions et de sociétés traditionnelles.

Et donc, compte tenu de la multitude de ses acteurs, l'eau représente une formidable chance de rassemblement des populations de la planète.

● L'EAU doit rester un bien commun géré dans une perspective d'intérêt général, c'est à la collectivité d'en définir l'usage dans un esprit de justice, de saine économie et de respect de l'environnement. L'eau ne doit pas être considérée comme une simple marchandise, la marchandisation n'ayant jamais empêché les gaspilleurs de gaspiller plus mais frappe de manière disproportionnée les populations les plus démunies. Nous devons aussi éviter toute "pétrolisation" de l'eau.

● Le maillon essentiel qui permettra une évolution favorable est l'éducation ; il s'agit de favoriser la compréhension des phénomènes. Mais l'empilement des connaissances ne suffit pas, il faut promouvoir des attitudes solidaires, respectueuses et citoyennes afin de restaurer une éthique relationnelle entre l'homme et l'eau sous tous ses aspects sans oublier le culturel, car sacraliser la vie est une nécessité absolue.

Avec l'eau, nous pouvons partout réaliser un modèle éducatif réussi de démocratie :

1. en abandonnant l'omniprésence de l'individualisme et de la compétition dans tout système éducatif ;
2. en intégrant le partage du savoir, la fraternité et la solidarité ;
3. en raisonnant en termes de pourquoi et pas seulement en termes de comment ;
4. en abandonnant notre anthropocentrisme en tenant compte du respect de toutes les autres formes de vie et pas uniquement les humains ;
5. pour voir loin, il nous faudra acquérir une mémoire longue car les sociétés traditionnelles ont depuis longtemps inventé le développement durable ;
6. il faudra aussi que nos décideurs intègrent à leur heure politique le temps de la nature car sur ce plan, les décisions ne recueillent leurs fruits que longtemps après les échéances électorales, souvent après plus de dix ou vingt ans ;
7. l'intelligence sera notre capacité à reconnaître et à respecter les limites de notre écosystème et à vivre avec.

La réconciliation avec notre Terre mère est indispensable, aucune vie ne subsistant sur une Terre morte.

J.-P. Wauquier

L'eau, bien

L'"eau" à Chadieu

Le parc de Chadieu longe la rivière Allier sur 2 kilomètres. C'est un lieu naturel privilégié pour découvrir l'eau, avec ses mares, sa forêt alluviale, le système hydraulique de son château (bassins, cascades... alimentés par des sources naturelles)...

Pour développer cette thématique, la FAL 63 s'investit chaque année dans le cadre de sa dynamique "L'eau et nous"

- création d'une mare pédagogique (avec un chantier international) ;
- gestion de sa consommation ;
- aide et partenariat sur différentes actions : création d'une pièce de théâtre sur l'"Eau" avec le FJEP Orcet (2003), exposition Land'Art "Au pré de l'eau" (2005)...

En 2005, le centre a organisé une base d'activités estivale : "L'eau dans tous ses états"

De la goutte de pluie à la mer, en passant par le robinet, les enfants ont construit leur séjour autour de l'eau, en prenant conscience de son importance et en devenant plus responsables.

Au programme : "Chasse à l'eau", "Découverte de la mare", canoë-kayak, "Eau = énergie", "Découverte de la rivière", "Météo", "La mare" et/ou "La rivière", "Piscine"... Deux centres de loisirs ont participé à la base d'activité : CLSH de Pont-du-Château et FLEP de Romagnat.

Ces activités de découverte et de sensibilisation ne se limitent pas à la période estivale. Durant l'année scolaire, nous recevons aussi des établissements d'enseignement, des centres de loisirs, des structures d'accueil spécialisé. C'est plus de deux cent cinquante enfants qui ont pu découvrir les mares et la rivière.



Nous avons également organisé une journée pour le grand public et nos associations :

"L'eau et la rivière Allier à Chadieu"

Pour cette journée, nous avons fait appel à différents partenaires et accueilli quatre expositions abordant la thématique de l'eau sous différentes visions (artistique, technique, écologique...):

- maquettes du projet ExpoSciences de l'école publique de Perrier (réalisées par les enfants) : "Le cycle de l'eau", "La circulation de l'eau dans la maison", "Le cycle technique de l'eau", "L'eau en amont et en aval de la maison" ;
- "Message in a bottle", réalisations des élèves qui ont travaillé avec l'artiste Robert Molier dans le cadre de l'exposition Land'Art "Au pré de l'eau" ;
- "L'eau dans tous ses états", expo photos réalisée par

les jeunes du SAJ Gergovie Val d'Allier Communauté "Loire Nature", du CEPA.

Tout au long de cette journée, nous avons mis en place des animations et des ateliers pour les adultes et les enfants.

Un débat sur "Eau et responsabilité humaine" a clôturé cette journée. Un peu plus d'une centaine de personnes a été sensibilisée.

Les perspectives

Continuant d'améliorer les outils pédagogiques du centre (nouveau matériel, nouvelles animations, certaines adaptées au public handicapé), nous poursuivons le développement de la thématique de l'eau. Il s'agit de faire de Chadieu un pôle de ressources destiné à faire prendre conscience à tout public, en particulier les enfants, de l'importance de l'eau et donc de les rendre plus responsables.

Eauvergne Eaumonde

Un projet pour découvrir, respecter, partager et aimer l'eau de la planète

Source universelle de vie, l'eau représente un enjeu vital pour la planète et l'avenir de l'humanité. Elle traverse sous diverses formes tous les programmes d'enseignement. Au cœur de l'éducation à l'environnement, la citoyenneté, la santé, la solidarité internationale, elle inspire de nombreux projets multidisciplinaires et multiculturels, scientifiques, économiques, artistiques ou sportifs... Sur ce thème fédérateur, l'académie de Clermont-Ferrand s'engage pour former de futurs citoyens, respectueux de l'eau et de leur environnement, susceptibles d'intervenir de façon consciente dans les choix de société. Du local au global, le projet Eauvergne Eaumonde a pour objectif de mieux faire connaître aux élèves cette ressource emblématique pour l'Auvergne. À la découverte du patrimoine aquatique auvergnat et de celui de l'humanité, ils explorent les mystères de l'eau, sa symbolique dans les mythes et les différentes traditions, créent à partir de cet élément, s'interrogent sur sa place dans l'univers... Dans une perspective de développement durable, le partage de l'eau sur la planète, sa gestion, la lutte contre la pollution des rivières, des lacs et des océans leur offrent par exemple l'occasion de percevoir, de façon interdisciplinaire, la complexité des questions liées à cet élément vital, celle aussi de se passionner pour les sciences, la culture et les arts et de découvrir des métiers.

Il s'agit de poursuivre, au plan académique, le travail déjà bien initié sur la problématique de l'eau à travers de nombreux dispositifs, notamment "Mille défis pour ma planète", "Cinergie", "classe Loire", "les cours d'eau d'H₂O", "l'eau et nous" et de faire vivre par exemple la charte écrite par des collégiens du Puy-de-Dôme et proclamée en juin 2003 au Carrefour international des "Messagers de l'eau" par 700 enfants venus du monde entier... Il s'agit ainsi de donner plus de cohérence et d'envergure, de l'école à l'université, à toute une palette d'actions engagées au plan local avec les collectivités, les partenaires institutionnels et associatifs, les parcs naturels régionaux et les agences de l'eau, des projets qui prennent souvent leur source autour des rivières, des lacs, des fontaines et des moulins... À titre d'exemple, le département de la Haute-Loire a lancé cette année "Les Défis Écol'eau". Des établissements comme "le lycée des métiers de l'eau", à Mauriac dans le Cantal, très engagé sur cette thématique, ou le lycée Valéry-Larbaud, lié au thermalisme, à Cusset dans l'Allier, ont aussi vocation à travailler sur l'eau. En partenariat avec l'association H₂O, un collectif de personnes ressources sera mis en place...

L'eau relie les continents et les peuples. Alors que trois millions d'enfants meurent chaque année dans le monde par manque d'eau potable, la planète ressent l'urgence d'apprendre à la préserver et mieux la partager. Cette mobilisation académique autour de l'eau, porteuse de valeurs de tolérance et de paix, doit aussi permettre aux élèves de découvrir d'autres cultures, d'échanger avec des correspondants étrangers et leur donner des atouts pour devenir acteurs d'un avenir plus solidaire où l'accès à l'eau et à la culture soit partagé par tous.

CONTACTS

Eauvergne Eaumonde

■ www3.ac-clermont.fr/Eauvergne
Contact :
Blandine Coront-Ducluzeau,
chargée de mission
"Eauvergne Eaumonde"
Rectorat - 3, avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Blandine.Coront-Ducluzeau@
ac-clermont.fr
Tél. 04 73 99 30 12

Journée mondiale de l'eau

■ Principaux instruments
concernant le droit de l'homme
à l'eau
www.worldwaterday.org

Forum alternatif mondial de l'eau 2005

■ www.fame2005.org/

4^e Forum mondial de l'eau

■ www.info-news.org/wwf-4/

Campagne droit de l'eau

■ <http://france-libertes.fr>,
rubrique actualité

Maîtrise d'énergie, gestion de l'eau

■ UFOLEP, www.ufolep.org

n universel

2^e partie

L'eau derrière le verre

L'eau c'est la vie

Probable réminiscence inconsciente du milieu de vie des très anciens êtres vivants aquatiques qui nous ont précédés et engendrés, l'eau reste pour nous un élément fascinant. Bien sûr, elle nous est toujours vitale, constituant plus de huit dixièmes de notre corps, et bien sûr, nous le savons tous, mais cela n'explique pas le pouvoir de rêve et de magie qu'elle exerce. Plus puissante et durable que le feu qui, comme au temps des cavernes, peut cependant lui aussi nous hypnotiser le temps d'une flambée.

Vue à travers l'œil d'un aquariophile – ou à travers celui d'un aquariologiste –, l'eau prend en particulier toute sa puissance et sa valeur. Qu'est-ce en effet qu'un aquarium sinon un parallélépipède de vie ? Et quel meilleur écrivain imaginer pour faire trôner l'eau en nos maisons ?

Devant l'aquarium, souvent le béotien ne verra pourtant que le poisson. Pour le créateur du bac, le même poisson n'est au contraire que l'un des aboutissants du milieu de vie qu'il a créé. Car il s'agit bien de création : s'il imite la nature et n'est composé que d'éléments et d'êtres naturels, le parallélépipède de vie placé dans le salon n'en reste pas moins artificiel. Il est en effet de toutes pièces composé par son concepteur, mais selon les principales règles physiques, chimiques et écologiques qui font la nature. Le respect de l'intégrité de l'eau et de la puissance de vie qu'elle constitue est la première et la plus essentielle de ces règles. L'eau, c'est en effet tout à la fois le tissu de molécules sur lesquelles s'appuient les êtres aquatiques pour se mouvoir ; le support des phénomènes électrochimiques qui mettent tous les éléments vitaux à leur disposition, au premier rang desquels l'oxygène ; le médiateur transportant les messages chimiques – phéromones – ou sonores, voire électriques, permettant échanges et interactions entre ces êtres vivants ; le canal par lequel ils évacuent leurs déchets,

presque tous ensuite utilisés, et ainsi recyclés, par d'autres êtres vivants... Ce n'est donc pas un simple élément remplissant un bocal à poissons. Surtout pas !

L'eau qui court sous les yeux du pêcheur le fascine. [...] Même alors seulement composé d'eau et d'un décor minéral, l'aquarium capture déjà la vue. [...] L'œil croit déjà y déceler une vie [...] Lorsqu'on ajoute des plantes, la fascination devient évidemment encore plus forte et la vie plus tangible. [...] Poissons et autres êtres supérieurs aquatiques ajoutent bien sûr de la richesse et de la diversité, rendant les sujets d'observation, voire d'expérimentation, presque illimités.

On pourrait croire que c'est lui-même plongé dans l'eau que l'homme peut le mieux percevoir la qualité, la richesse et la poésie d'un milieu aquatique. Oui mais voilà, l'œil humain n'est plus du tout fait pour bien voir dans l'eau et, sans artifice, l'homme ne voit bien que la surface du liquide et, avec déformation, seulement faiblement à travers elle. Heureusement, il y a la solution de scruter l'eau à travers une plaque de verre bien plane et de bonne qualité. Et, là encore, pourquoi pas directement dans l'eau avec un masque ? C'est bien sûr une merveilleuse solution mais, pour notre organisme non aquatique, le simple maintien en vie quelques instants sous l'eau mobilise une grande part de nos sens et en laisse peu de disponibles pour l'observation et la rêverie. Seuls les plongeurs munis d'un "tuba", ou beaucoup mieux de bouteilles à oxygène, peuvent atteindre ce privilège. Ce n'est pas à portée immédiate et quotidienne de tout le monde !

L'aquarium, pour très artificiel qu'il soit, et seulement en très lointain rapport avec la nature, est une solution beaucoup plus simple, dont on profite chez soi au quotidien. À condition toutefois de respecter scrupuleusement les règles de base de sa conception et en particulier d'y maintenir une eau de qualité. Une autre règle déontologique évidente est de n'y héberger que des organismes ne souffrant pas d'une vie confinée dans un aussi faible volume et s'y



reproduisant facilement, cela afin d'éviter au maximum les prélèvements dans les populations naturelles, voire parfois de les bannir totalement lorsque ces populations sont menacées. Comme dans le rapport d'un hydrobiologiste décrivant de façon scientifique un milieu aquatique naturel, l'aquariophile décrit d'abord l'eau à l'aide de paramètres physico-chimiques, conductivité, dureté et autre composition ionique, taux d'oxygène, de gaz carbonique, pH, limpidité, température... ainsi que de son peuplement bactériologique. Mais, s'il savait le mesurer, il ajouterait aussi à cette liste le degré d'émotion que cette eau, ses composants et organismes qu'elle contient naturellement, peuvent provoquer chez un Homo sapiens moyen. Et, sûrement, l'hydrobiologiste ferait de même.

Sans doute parce qu'habitué à n'en voir quotidiennement que la surface, ignorants de la vie qu'elle permet et qu'elle contient, beaucoup ne font plus de l'eau qu'un élément très banal de leur environnement quotidien, au mieux un simple liquide destiné à leur boisson, au pire un solvant de tous leurs déchets et excréments, si ce n'est de leurs miasmes. Un aquariophile, un vrai, ne peut pas quant à lui polluer l'eau qui l'entoure dans la nature. Car la quintessence de l'eau et de la vie aquatique n'a bien sûr qu'un très très lointain rapport avec nos aquariums. Ce sont les milieux aquatiques naturels, et les zones humides qui les accompagnent, qu'il faut à tout prix respecter et préserver, voire développer. Ils sont les garants de la vie sur notre planète.

L'eau c'est la vie.

Régis Péroux
Amicale laïque des Landais

FAX... FAX... FAX...

Associations et Internet :
travaillez à distance
et en réseau

Le Crefad organise une formation pour apprendre à exploiter pleinement Internet lorsque l'on veut travailler à plusieurs, malgré la distance...

À travers un stage de trois jours, nous vous proposons de découvrir et tester comment utiliser les différentes possibilités de travail en groupe sur Internet.

Les technologies numériques de l'information et de la communication apportent de nouveaux outils au service de la logique dite "collaborative".

De nombreux logiciels ou usages peu connus d'Internet permettent de se consacrer à plusieurs à un même travail, de faire avancer des projets ou d'effectuer différentes tâches de gestion. Ces différents outils constituent ainsi une possibilité intéressante pour de nombreuses structures associatives, de travailler en réseau en s'affranchissant dans une large mesure des contraintes de territoire ou des modes d'organisation.

Dates en 2006 :

- mardi 4 avril ;

- mardi 25 avril ;

- mardi 16 mai

(total de 20 heures).

Si vous êtes intéressé

par cette formation,

contactez-nous au Crefad

au 04 73 31 50 45 ou sur

Internet : <http://crefad.info>

Avec les DDEN

Un petit pas vers 2105

L'année qui s'ouvre porte pour les DDEN la marque d'un petit anniversaire commémoratif : il y a cent vingt ans, la loi Goubelet remaniait un corps de bénévoles déjà au service de l'éducation depuis des lustres : on voyait ainsi, à quelques détails juridiques, apparaître l'essentiel de l'actuel corps des DDEN. Celle qui vient de s'écouler aura été celle du grand centenaire de la loi emblématique de 1905. Décembre 2005 aura été l'occasion pour notre conseil d'administration d'émettre le vœu que toutes les écoles (publiques...) de notre département portent sur leur fronton la devise de la République.

Ce n'est pas une lubie de notre part. La loi de 1905, c'est la mise en application dans le domaine des options philosophiques de la devise "Liberté, Égalité, Fraternité". Pour nous, qui assurons l'immersion de l'école dans la société, c'est l'occasion de rappeler que "République" n'est pas un vain mot, que vivre en République est un combat de tous les instants contre les tentations de l'individualisme et des dérives communautaires.

C'est faire prendre conscience à nos chers-enfants-bientôt-citoyens-déjà-consommateurs de tous les engagements moraux sous-tendus par la simple lecture de la devise. La laïcité, c'est l'acceptation d'autrui et de ses particularismes, mais on ne peut parler de particularisme sans avoir défini au préalable un référentiel de

modes de la vie acceptables par tous. C'est la règle numéro un édictée par "Liberté, Égalité, Fraternité".

Dans notre République, les citoyens portent tous la marque d'une (mais plus souvent de plusieurs, tant c'est implicite) communauté. Ce qui doit être primordial, c'est l'établissement des forces de convergence qui permettent la mise en application de la devise républicaine. Une communauté, quel qu'en soit son thème d'intérêt, ne présente d'utilité que si elle supporte comparaison et critique de ceux qui sont en son extérieur. Accepter ce fait, c'est une forme de progrès, et de progrès communautaire. Les dérives isolationnistes n'aboutissent jamais qu'à des formes d'autodestruction, après la destruction du voisin. C'est la règle numéro deux édictée par "Liberté, Égalité, Fraternité".

C'est ainsi qu'en des temps troubles où la République naissante avait à s'affirmer, le (très Strasbourgeois) *Chant de marche de l'armée du Rhin* a été oublié pour devenir *La Marseillaise* et porter en Europe, et au-delà, la reconnaissance à travers notre devise de ce qui fait l'homme. Somme toute, une bonne manière d'aborder un problème de communauté.

Ainsi, après quelque cent ans et un gros mois de paix laïque, permettez-moi de vous présenter les vœux des DDEN pour un autre siècle de paix et de vous donner rendez-vous pour décembre 2105. Et si ce n'est pour vous, ce sera pour vos enfants.

G. Fourn

USEP

Journées régionales d'athlétisme scolaire

En attendant les Championnats de France élite, les installations du stadium J.-Pellez, mises gracieusement à disposition du comité USEP Auvergne par Clermont Communauté, ont accueilli les Journées régionales d'athlétisme USEP. Près de 2 100 enfants, soit 9 associations d'écoles en hors temps scolaire, 73 classes pendant le temps scolaire, 229 équipes dans la catégorie CP/CE et 259 dans la catégorie CM. Un succès incontestable ! Ces journées ont permis aux élèves de se mesurer sur 5 épreuves (40 m, 40 m haies, lancer type javelot, saut en longueur, multibonds) pour les poussins (CP/CE) ou 6 épreuves (50 m, 50 m haies, lancer type javelot, relais 4 x 50 m, 1 200 m) pour les benjamins (CM).

Par ailleurs, la journée du lundi 30 janvier, réservée aux écoles des départements de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire, était marquée par une initiative qui s'inscrivait dans le cadre de l'opération "Jeunes officiels USEP" initiée par le comité USEP 63 : les élèves de la classe de Mme Fauveau (école de Ceyrat), après avoir participé aux épreuves en qualité de concurrents, avaient accepté de changer de rôles pour prendre ceux de juges d'athlétisme. Cette première devrait connaître une suite lors des "Journées départementales de sports collectifs", puisqu'à cette occasion également, les élèves des classes volontaires auront en charge l'arbitrage des rencontres de la catégorie poussins.



UFOLEP

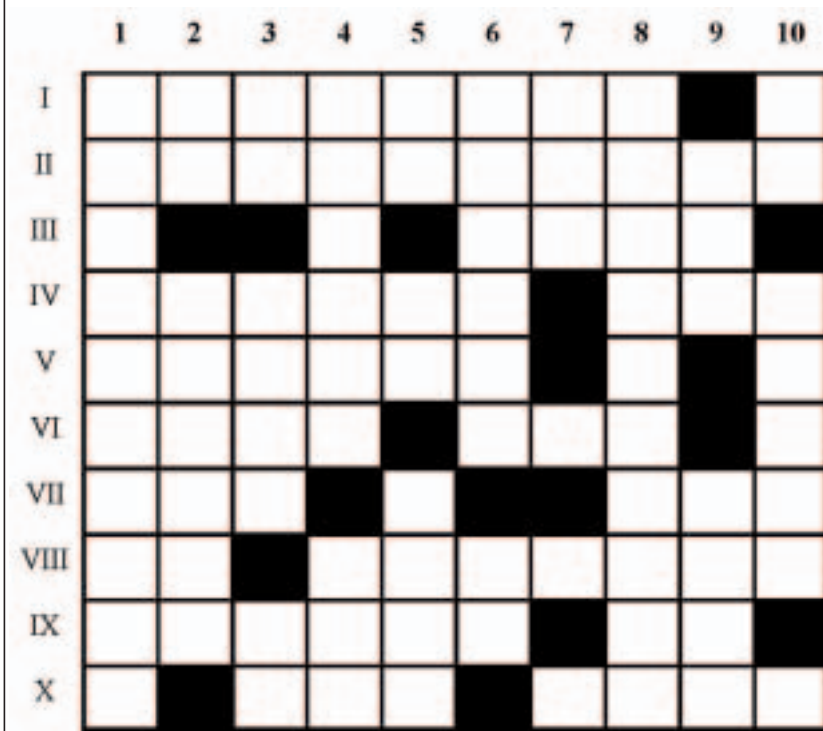
Championnat régional de tennis de table



Le Championnat régional de tennis de table qui s'est déroulé dimanche 29 janvier, au gymnase Thévenet de Clermont-Ferrand, a regroupé une centaine de pongistes de l'Allier et du Puy-de-Dôme, qui se sont affrontés dans les différents tableaux A et B. Cette compétition a permis d'attribuer les titres régionaux mais était éga-

lement qualificative pour les championnats nationaux de la discipline. Balcege de l'ASPTT en minimes, les stadistes Falaize en cadets et Taillandier en seniors se sont imposés assez logiquement dans leur catégorie respective. La surprise est venue de Minois d'Avermes qui a gagné en VH1 après avoir battu Gagno de Lempdes en demi-finale.

Mots croisés n° 15



L'important, c'est de participer...

HORIZONTAL

- I. Deux disciplines pour une médaille.
- II. Divers et d'hiver, mais aussi d'été.
- III. Adora.
- IV. Difficultés de circulation. Parcourue à l'envers.
- V. Hébergées.
- VI. À l'envers : indubitable. Grecque.
- VII. Romain. Demi-mouches.
- VIII. Tête de gnome. Spécialiste du tremplin.
- IX. Au palet des glaces. Cité antique.
- X. Il entrecoupe la course de fond du biathlète. Auteur de l'Astrée.

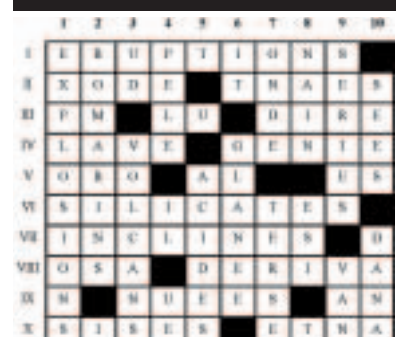
VERTICAL

1. Traîneaux de prince.
2. Pronom. La ville des jeux.
3. Sur la Marne. Nœud de chaise. Pièce de collection.
4. Disjonctions. Sport d'hiver.

5. Haut-parleur. Tout blanc. À l'envers: monnaie.
6. Amas de papiers. Le bout du puy.
7. Lettres de coquin.
8. Terme de fraction.
9. Liquide. Planche.
10. Préposition. Glisser sur un traîneau.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 14



APAC INFOS

Bénévole

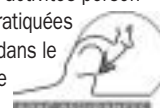
Le mot *bénévole* (nom ou adjectif) recouvre l'idée de quelqu'un qui agit de son plein gré, cette action de bonne volonté étant souvent associée à une autre idée : la gratuité. Ainsi, dans nos associations, le terme *bénévole* est la plupart du temps employé pour les personnes qui organisent et participent volontairement à la mise en œuvre des activités de l'association.

Attention, dans notre discours fédératif, ce terme est parfois employé comme collaborateur permanent de l'association et parfois comme une personne étrangère à l'association offrant son aide exceptionnelle et ponctuelle. C'est la raison pour laquelle nous allons préciser notre terminologie.

L'adhérent. Un adhérent est une personne physique membre (au sens de la loi 1901) de l'association affiliée, personne qui organise ou/et participe aux activités. Ce membre devient adhérent en étant titulaire d'une carte FAL ou d'une licence UFOLEP ou USEP (pour les activités sportives). Cet adhérent encarté est assuré par le contrat Multirisque Adhérents Association ouvert lors de l'affiliation. Rappelons que c'est aussi grâce à cet adhérent encarté que l'association est couverte en responsabilité civile en tant que personne morale (mutualisation). Dans ce cas, le *bénévole* est un collaborateur ou/et un pratiquant (ex. : membre du bureau, pratiquant des activités culturelles, sportif d'une section...).

Le bénévole. Un *bénévole* est une personne physique qui n'est pas membre (au sens de la loi 1901) de l'association affiliée. Il s'agit d'une personne appelée à la demande de l'association à prêter exceptionnellement son concours gratuit lors de manifestations ou réalisations occasionnelles. Cette personne est aussi assurée par le contrat Multirisque Adhérents Association en responsabilité civile et individuelle accident. Dans ce cas, le *bénévole* est une aide exceptionnelle extérieure sans rémunération (ex. : le voisin ou l'amie qui vient donner un coup de main pour organiser un loto...).

Garanties complémentaires. Il est possible, à l'instar de la CIP au niveau corporel, d'étendre les garanties individuelles des adhérents avec le contrat appelé "Garantie des Bénévoles et Militants" GBM. Dans ce cas, nous entendons par activités "militantes" celles que les adhérents exercent régulièrement au titre d'une association. Donc ici le terme *bénévole* est réservé aux collaborateurs à l'année ou temporaires. Ainsi, les pratiquants d'une activité ne pourront pas bénéficier de ce contrat. En revanche, il peut leur être proposé la Multi-loisirs. Notons que ces deux contrats offrent aussi des garanties pour les activités personnelles non professionnelles pratiquées individuellement, en famille dans le domaine culturel, sportif et de loisirs (nous consulter).



ÉCRIVAINS EN HERBE

"Alerte aux inondations"



Ce matin-là, Laure jouait devant la maison avec son petit frère. Ils construisaient un château de sable. Papa avait décidé de faire un mur devant la maison et les enfants profitaient bien du tas de sable.

- Nicolas, va chercher de l'eau, s'il te plaît, demande Laure.

Nicolas revient avec un arrosoir.

- Nicolas, est-ce que tu peux verser l'eau dans le fossé ?

Voilà, avec les douves, le château est terminé !

- C'est quoi les douves ?

- Regarde, c'est ce fossé rempli d'eau qui entoure le château.

- Notre château est magnifique !

- On a fait du beau travail !

- Laure, j'ai senti une goutte !

- Oui, moi aussi.

- Oh ! non ! Il pleut, ça va détruire notre château !

Il pleut de plus en plus.

Laure dit à son frère :

- Il faut protéger le château sinon il sera détruit !

- J'ai une idée : je vais aller chercher un parapluie pour l'abriter.

- D'accord.

Laure court chercher un parapluie.

Elle pose le parapluie sur le château et ils rentrent.

Le vent se met à souffler et voilà que le parapluie s'envole.

Laure voit, par la fenêtre, son château qui s'abîme.

L'orage gronde. Nicolas sursaute. L'eau ruisselle dans la rue, dans le jardin et le château s'écroule.

Laure et Nicolas ont un peu de chagrin. Quelques minutes plus tard, il ne reste plus du tout de château, rien qu'un petit tas de sable.

L'eau monte rapidement. Le jardin, les fleurs, le château sont inondés et disparaissent sous l'eau. Maman regarde par la fenêtre et s'inquiète pour papa qui est encore au travail :

- Pourvu que papa ne soit pas bloqué sur la route !

Nicolas va chercher son doudou au garage.

Il voit l'eau qui pénètre à l'intérieur du garage.

Le doudou flotte.

Nicolas lui dit :

- Ne t'inquiète pas, je vais te mettre au sec !

Son vélo est déjà tout mouillé.

Nicolas entre dans la cuisine, portant son doudou, son camion et la poupée de Laure :

- Maman, c'est la catastrophe ! Nos jouets sont dans l'eau !

À ce moment-là, papa téléphone :

- Bonsoir, ma chérie. Je suis coincé sur la route. Je rentrerai à pied. À tout de suite.

Dix minutes plus tard, papa est là.

- C'est une vraie éponge ! dit Laure.

Papa les embrasse en disant :

- Si vous aviez vu toute cette eau dans les rues !

Laure et Nicolas ont peur.

Papa rassure les enfants :

- Ne vous inquiétez pas ! J'ai rencontré un pompier, il m'a expliqué que la rivière était sortie de son lit et que toutes les maisons du quartier Saint-Julien étaient inondées. Si l'eau continue de monter, il faudra évacuer la maison mais votre tante Isabelle a proposé de nous héberger.

- Youpi ! Youpi ! crient les enfants.

Papa dit à Laure et à Nicolas :

- Peut-être que nous n'aurons pas à évacuer la maison. Si la pluie s'arrête, le niveau d'eau peut baisser. Mais il vaut mieux préparer nos affaires au cas où nous devrions partir.

Nicolas court chercher son sac à dos. Dedans, il met : son doudou, son camion de pompiers, son pyjama préféré, sa sucette, sa raquette de tennis et sa balle.

Maman monte voir ce que fait Nicolas et le trouve en train d'essayer de faire rentrer le camion et la raquette dans le sac.

- Mon petit cœur, lui dit maman, tu ne peux pas mettre tout ça dans ton sac ; c'est trop gros ! Je pense que tu vas laisser ta raquette ; mais tante Isabelle vous prêterait des jouets.

- Bon, d'accord !

Papa a coupé l'électricité et il est en train de surélever les meubles.

Nicolas descend et il voit des bougies sur la table.

Il demande :

- On va fêter un anniversaire ?

Laure lui explique :

- Mais non ! Il n'y a plus de lumière. C'était trop dangereux avec l'eau qui commence à rentrer dans la maison.

- Ab d'accord ! dit Nicolas et il demande à Papa :

- Est-ce que les meubles jouent à chat perché ?

Papa rit et dit :

- Mais non ! J'ai mis les meubles en hauteur pour que l'eau ne les abîme pas !

Pendant ce temps, maman essaie de faire sortir l'eau avec son balai.

- Oh ! C'est de plus en plus dur ! J'ai beau repousser l'eau, elle rentre aussitôt !

Maman pose son balai ; elle va chercher des briques et elle les met devant les portes.

- J'ai faim ! pleurniche Nicolas.

(La suite au prochain numéro...)

Coopérative scolaire
École élémentaire de Saint-Chaffrey
05330 Saint-Chaffrey

Responsable : Thirard Annie

PAR ICI LES SORTIES

Théâtre

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

· Du 14 au 17 mars à 21 h, de J.-C. Hauvuy par Vercelletto et compagnie : "S'obstinent, persévèrent, s'enferment"

· Du 21 au 25 mars à 21 h, de Jeanne Benameur, création Théâtre du Pélican : "L'exil n'a pas d'ombre"

· Du 30 mars au 1^{er} avril à 21 h, de et par Agnès Limbos : "Dégage, Petit"

Sémaphore à Cébazat

· Le 14 mars à 20 h 30 : "Le cri d'Antigone", théâtre du Grabuge

· Les 21 et 22 mars à 20 h 30 : "Après la pluie", théâtre du Frêne

· Les 4 et 5 avril à 20 h 30 : Ric-tus "Les soliloques du pauvre", "Le cœur populaire" avec J.-C. Dreyfus et Fabrice Carlier

Comédie de Clermont - Scène nationale

· Du 23 au 25 mars : "à suivre..." festival de la jeune création en Auvergne. Théâtre, danse, écriture dramatique

· Les 4, 5 et 6 avril à 20 h 30 à la Maison de la culture, salle J.-Cocteau : "Rhinocéros" d'Eugène Ionesco

Athanon à Montluçon

· Le 31 mars à 20 h 30 : "Les monologues du vagin"

Musique

Comédie de Clermont - Scène nationale

· Le 13 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : concert monographique. Composition Philippe Manoury Accroche'Note

· Le 28 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "On - Iron" composition Philippe Manoury

· Le 7 avril à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Trio de clarinettes Angster - Kassap - Foltz

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

· Le 14 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Wilhem Friedemann Bach - Ludwig August Lebrun - Jean-Sébastien Bach

· Le 16 mars à 13 h à la mairie : café musical

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

· Le 17 mars à 21 h : "Sam, Kaddid et Sarah"

· Les 31 mars et 1^{er} avril : "Louis et les cotons tiges" visitent Brassens

Athanon à Montluçon

· Le 15 mars à 20 h 30 : Indochine "Alice & June Tour"

· Le 21 mars à 15 h : Broadway Music-hall

· Le 6 avril à 20 h 30 : Laurent Gerra

Sémaphore à Cébazat

· Le 30 mars à 20 h 30 : Orchestre national de jazz

· Le 31 mars à 20 h 30 : Aldo Romano Trio

· Le 1^{er} avril à 20 h 30 : Orchestre d'Auvergne, direction Arie van Beek

Ville de Lempdes

· Le 5 avril à 18 h à la salle des fêtes / entrée libre : Symphonique Lempdes Thiers

Danse

Comédie de Clermont - Scène nationale

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

Company Chorégraphie Russel Maliphant

· Les 30 et 31 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture, salle B.-Vian : "Ça va... (?)", chorégraphie J.-C. Bleton

· Le 3 avril à 20 h 30, le 4 avril à 19 h, le 5 avril à 15 h et 19 h, le 6 avril à 19 h à la Maison de la culture, salle Boris-Vian : "La répétition", spectacle pédagogique pour 3 danseurs conception Compagnie Beau Geste

Athanon à Montluçon

· Le 17 mars à 20 h 30 : Compagnie Propos "L'affaire de la rue de Lourcine" d'Eugène Labiche, chorégraphie Denis Plassard

Sémaphore à Cébazat

· Le 13 avril à 20 h 30 : "De l'amour", compagnie Joëlle Bouvier

Exposition

Maison de l'Innovation

· Jusqu'au 30 novembre 2006 : "1, 2, 3... soleil !"

L'Agence à Clermont-Fd

· Le 24 mars de 17 h à 20 h, le 25 mars de 10 h à 19 h et le 26 mars de 10 h à 19 h : Salon du chocolat - 15, place du Terrail à Clermont-Fd (tél. 04 73 91 96 31)

"Dégage, Petit", au Petit Vélo.

· Le 14 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

· Le 16 mars à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : Russel Maliphant

Concerts spectacles

Comédie de Clermont - Scène nationale

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

· Le 21 mars à 20 h 30 à l'Opéra municipal : Jean-Marie Barnaud, un poète, lecture-spectacle

Les Femmes savantes (suite et fin)

Après une quinzaine de représentations dans la région, l'ATR va proposer pour la dernière fois son spectacle millésimé 2005-2006 à Riom (Forum Remy) le **jeudi 23 mars à 20 h 30**.

C'est en effet une tradition et un engagement que l'ATR a pris à l'égard de la ville, de créer et de conclure chacune de ses tournées à Riom, au Forum Remy. Cette année a été particulièrement florissante et a permis de constater que Molière est toujours une valeur sûre du théâtre populaire. La pièce des Femmes savantes n'est pas un texte facile. Les thèmes abordés y sont plus complexes qu'on ne le croit : le ridicule des précieuses certes, mais aussi l'éducation des femmes, le "droit au savoir" qu'elles revendiquent, aussi le problème des "pouvoirs"

à l'intérieur de la famille bourgeoise de Chrysale. Enfin et surtout, la dénonciation par l'auteur du Tartuffe de "la perversion du goût, l'affadissement de la littérature, la banalisation du savoir par une culture salonnarde qui n'est pas sans rapport avec notre culture médiatique" (Alfred Simon).

Cependant, Molière réussit, avec des sujets aussi sérieux, à faire ce que l'on sait de moins en moins faire de nos jours au théâtre, il fait encore rire, et nous avons rencontré partout ce rire franc et massif de celui qui demeure "Le plus grand farceur" de nos auteurs classiques. Il reste encore une représentation, il faut en profiter !

Renseignements - Réservations :
04 73 62 67 29

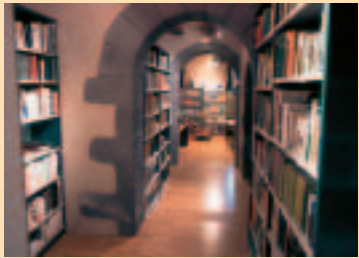


Molière fait rire !

QUOI DE NEUF ?

Lecture

• Ouverture de la bibliothèque du musée Lecoq



La bibliothèque du musée Lecoq est constituée d'environ 12 000 ouvrages ayant trait aux sciences, et plus particulièrement aux sciences de la nature : zoologie, botanique, sciences de la terre, écologie. D'autres domaines sont bien représentés : histoire des sciences, muséologie et tout ce qui concerne l'Auvergne. Actuellement, le musée compte trente-sept abonnements à des revues de sciences généralistes ou spécialistes, professionnelles, pour la jeunesse ou à caractère local. Sont aussi présentes des revues éteintes, essentiellement du XIX^e siècle. Dans cette bibliothèque, le public, qu'il soit chercheur, amateur éclairé, jeune public, étudiant ou simple curieux, peut maintenant trouver des ouvrages de systématique pour la détermination des objets, pour la remise à jour de la taxonomie, pour étudier les répartitions et les milieux. Il y trouvera aussi des renseignements sur les sciences en Auvergne et sur les scientifiques régionaux et de renom. Les enseignants y trouveront des éléments pour illustrer leurs cours. Des ouvrages techniques (conservation préventive, éclairage) ou concernant la vie culturelle intéresseront les candidats au concours de la filière culturelle ou les agents d'établissements ayant en charge des collections.

Infos pratiques

Muséum d'histoire naturelle Henri-Lecoq - 15, rue Bardoux 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 91 93 78
musee.lecoq@ville-clermont-ferrand.fr
Site Internet : www.clermont-ferrand.fr, rubrique : Aimer/musées

Horaires

• Mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée gratuite.
Pas de service de prêt.
Contact : Élisabeth Cartoux, ecartoux@ville-clermont-ferrand.fr

L'exclusion scolaire banalisée

L'opinion publique semble approuver très majoritairement la mesure annoncée par le gouvernement sur la mise en place de l'apprentissage à 14 ans. Gageons que chaque Français imagine qu'il s'agit d'une décision qui ne concerne que les enfants des autres et que ses propres enfants pourront poursuivre tranquillement leurs études jusque dans les prestigieuses grandes écoles ! Plus sérieusement, il est vraisemblable que nos concitoyens imaginent que certains élèves, en rupture scolaire, sont perdus pour les études classiques et que s'obstiner à les maintenir sous statut scolaire est une absurdité. Peut-être même, dans le meilleur des cas, certains de nos compatriotes pensent-ils qu'après une phase "en apprentissage", les adolescents, qui se seront, enfin, réconciliés avec les savoirs et auront "pris un peu de plomb dans la tête", pourront revenir dans l'institution scolaire qui les accueillera à bras ouverts, quels que soient leur passé et leur âge.

On voudrait pouvoir les croire : la mise en place d'un "crédit scolaire" et la généralisation de la "scolarité par récurrence" (qui prévoit le retour possible dans des études au niveau où elles ont été interrompues et qui existe officiellement dans les textes) représenteraient, alors, une manière d'individualiser la formation initiale et de l'adapter aux trajectoires des personnes. Mais ne rêvons pas ! Ce n'est pas de cela dont il est question, et malgré toutes les circonvolutions sémantiques dans lesquelles les politiques sont passés maîtres, il s'agit, en réalité, de déscolariser de manière précoce les jeunes dont on dira "qu'ils ne sont pas faits pour les études".



Il faut, d'abord, rappeler quelques évidences trop vite oubliées. Faire sortir du système scolaire un enfant à 14 ans, c'est décider de son sort à 12 ou à 13 ans. L'institution scolaire a, en effet, une fantastique capacité à anticiper les décisions et, même, quand les circonstances s'y prêtent, à organiser des voies de relégation qui préparent, avec les meilleures intentions du monde, certains élèves "à assumer une transition qui serait bien trop brutale pour eux"... L'apprentissage, par ailleurs, c'est aujourd'hui - et l'on ne le rappelle pas suffisamment - treize semaines de cours seulement par an et cinq semaines de congés payés : treize semaines de cours pour des élèves en échec dans les apprentissages fondamentaux - et, en particulier, celui de la langue -, c'est la condamnation

à perpétuité à des tâches de pure exécution, l'impossibilité d'accéder à la "seconde chance" que constitue la formation continue...

L'apprentissage à 14 ans, c'est, en réalité, le mépris déguisé des "métiers manuels" : c'est imaginer que ceux-ci sont constitués de tâches d'exécution accessibles par l'observation et la simple reproduction, c'est ignorer la part nécessaire de conceptualisation que tout métier manuel comporte et la complexité des situations professionnelles auxquelles ils ont affaire : que je sache, il n'est d'ailleurs pas prévu d'embaucher à 14 ans des apprentis en chirurgie ou en orthodontie qui sont, pourtant bien - chacun en conviendra - des "métiers manuels"...

L'apprentissage à 14 ans, c'est, enfin, l'institutionnalisation du renoncement :

renoncement conjugué de la société - qui abandonne certains de ses enfants sans leur donner les clés du monde complexe dans lequel nous vivons - et renoncement des élèves eux-mêmes... chez qui l'on prétend encourager "le sens de l'effort", mais à qui l'on offre quelques petites centaines d'euros par mois dans lesquels ils vont voir un pécule providentiel qui viendra s'ajouter à l'arrêt de tout effort scolaire. Facilité pour les jeunes, l'apprentissage à 14 ans est aussi le signe d'une abdication politique, sociale et scolaire majeure. On pouvait encore hésiter sur la pertinence du "socle commun"; on sait maintenant clairement ce que cela veut dire : tout le monde aura peut-être "le socle", mais seuls quelques-uns auront la statue ! Avec un palier d'orientation rétabli, de fait, en fin de cinquième, "le socle" va se réduire comme une peau de chagrin et les ambitions pour notre jeunesse écarter toute dimension culturelle pour ne fournir que quelques savoir-faire purement utilitaires. Une aubaine pour TFI qui vend toujours des "parts de cerveau disponibles" et pour les démagogues de tous bords qui trouveront en face d'eux de plus en plus de jeunes sous l'emprise des médias, sans avoir acquis les connaissances et l'esprit critique qui leur permettraient d'exercer leur jugement. L'éducation scolaire - parce qu'elle est porteuse de l'idéal républicain d'égalité - doit rester une priorité absolue et c'est aux politiques et aux pédagogues à travailler pour qu'elle puisse s'adresser à tous au lieu d'exclure ceux et celles qui, justement, en ont le plus besoin.

Extrait de "L'apprentissage ou les apprentissages ?" - Philippe Meirieu

FORUM

Vous avez dit culture ?

Cet article aurait dû avoir pour objet quelques divagations sur la mise en place d'un véritable enseignement de la pratique théâtrale à l'école, avec des enseignants formés et compétents (il en existe), comme il existe dès l'école primaire un enseignement de la pratique sportive, de l'éducation musicale ou des arts plastiques...

Mais ce lundi 23 janvier, on disait partout que c'était la journée du monde associatif (comme si les associations ne fonctionnaient qu'un jour par an) et on a célébré, fort discrètement d'ailleurs, pendant vingt-quatre heures les associations.

Et ensuite ? Et après ? Et en plus ? Il y a la lecture des journaux. Dans *Le Monde* daté du 3 janvier, une longue interview de Didier Bezace, comédien, metteur en scène, directeur du Théâtre de la commune à Aubervilliers qui vient de fêter ses 40 ans. Il déclare, reprenant des arguments de Jean Vilar qui à cette époque allait jouer à Suresnes : "La banlieue est le lieu le plus juste pour faire du théâtre aujourd'hui."

La banlieue... la crise des banlieues que l'on a parfois qualifiée de "révolte populaire" (les R.G.)... Didier Bezace dit encore : "Si nos banlieues sont bien des zones socialement difficiles où la vie est dure, c'est bien là d'abord qu'il faut maintenir les outils de liberté et de résistance qui sont ceux du théâtre", et plus loin : "Je pense que la banlieue est actuellement le lieu où le théâtre populaire et les ambitions de la décentralisation ont le plus de sens." Plus loin encore, un autre journal (*Libération* du 5 janvier), une autre interview. Mais cette fois, ils sont six. Ce sont les directeurs des six principaux théâtres publics de la banlieue parisienne : Didier Bezace encore, Bernard Sobel, le patriarche de 70 ans, fondateur du Théâtre de Gennevilliers, Gilberte Tsai (Montreuil), Alain Ollivier (Saint-Denis), Patrick Sommier (Bobigny), Jean-Louis Martinelli (Nanterre-Amandiers). Ils reviennent sur les événements du mois de décembre et tous soulignent que leur théâtre symbolise à la fois un lien social et une continuité territoriale. "La ville de Gennevilliers n'a pas été trop touchée par les violences", déclare Sobel. Le fait que le théâtre existe

y est un tout petit peu pour quelque chose. Je pense que l'outil de travail qu'il constitue est un lieu de dignité, un lieu qui a un visage pour les gens d'ici..." Et tous font observer que, chance ou hasard, ou élément de réflexion, les lieux culturels ont, de fait, été moins agressés en ce début décembre... en tout cas moins que ne l'avait été le théâtre de l'Odéon en 1968 !...

Et pourtant ! On apprenait quelques jours plus tard (*Le Monde* du 10 janvier) que les autorités de tutelle avaient décidé de ne pas renouveler le mandat de directeur de Bernard Sobel, fondateur de l'Ensemble Théâtral de Gennevilliers (ETG), troupe amateur inspirée par le théâtre de Brecht : "Je rêvais d'une troupe... qui pourrait contribuer à la naissance d'une autre forme de théâtre", dit-il. Aujourd'hui, la troupe devenue malgré tout professionnelle arbore le palmarès record absolu de 80 créations en 43 ans. Et Bernard Sobel n'en sera plus le directeur l'an prochain ! Et le lendemain, c'est le metteur en scène et directeur du théâtre du Havre (la première Maison de la culture en 1961), Alain Milianti, qui est licencié au terme d'un désaccord sur le montant des subventions.

Quel est ce monde ? Quel est ce pays ? Où l'on nage dans la contradiction et le double langage ? Quel est ce pays où l'on demande aux créateurs ce qu'ils "font" pour la banlieue et ce qu'ils peuvent changer (le ministre), et où on les prive en même temps des moyens de travailler décemment ? Quel est ce pays où l'aide aux associations culturelles permet de tourner la loi de 1905 et de subventionner la construction d'une église à Évry-sur-Seine ? Quel est ce pays d'hyprocrisie, où la "culture" de masse est diffusée par la télévision et où l'on étrangle en supprimant des postes, l'Éducation nationale et l'éducation populaire ? Quel est ce pays ? "Ils cassent le monde / En petits morceaux / Ils cassent le monde / À coups de marteau / ... Il en reste assez pour moi / Il suffit que j'aime / Une plume bleue / Un chemin de sable..." Pour combien de temps Boris (Vian) ?

Marcel Col

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leur auteur.

FAL

Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Georges Dassau
Rédacteur en chef : Jean Goigoux
Secrétaires de rédaction : Jean-Paul Braux, Françoise Manry
Comité de rédaction : Jean Dossat, Gérard Chanel, Bernard Gilliet, Marcel Col, Yves Lair, Alain Bandiera
Conception/réalisation - Impression : fusium 04 73 73 25 25
Abonnement 1 an : 14 €
Commission paritaire n° 0406 G 84688
Dépôt légal : mars 2006 - n° 387